

Certification Professionnelle

PHOTOGRAPHE

Niveau 6

Le métier de photographe est une profession exigeante qui requiert un éventail de compétences spécialisées et polyvalentes, essentielles pour réussir dans divers domaines de pratique. Que ce soit dans le cadre exigeant du photojournalisme, le monde créatif de la mode et de la publicité, l'art ou les moments intimes des mariages et des portraits, les photographes doivent démontrer un savoir-faire technique pointu ainsi qu'une créativité sans limites pour produire des images percutantes et mémorables.

Dans le domaine du photojournalisme (reportage, presse...), le photographe est souvent aux premières lignes de l'actualité, capturant des événements historiques, des reportages et des histoires visuelles puissantes. Son travail exige une réactivité exceptionnelle et une capacité à anticiper et saisir des moments cruciaux. Il doit maîtriser les techniques de reportage photographique, telles que l'utilisation de la lumière naturelle ou artificielle pour créer des images qui racontent des histoires de manière impactante. La compétence à transmettre des informations et des émotions à travers des images est primordiale pour communiquer efficacement avec le public.

Dans le secteur de la mode, de la publicité et de l'art, le photographe peut collaborer avec des stylistes, des directeurs artistiques et des marques pour créer des images qui captent l'attention et vendent des produits ou des concepts. Il doit avoir un sens aigu de l'esthétique et être capable de traduire des idées abstraites en images visuellement attrayantes. La maîtrise de l'éclairage, des compositions innovantes et des techniques de retouche avancées est essentielle pour produire des visuels de haute qualité conformes aux normes de l'industrie.

Pour les photographes spécialisés dans les mariages et les portraits, les compétences relationnelles sont aussi importantes que les compétences techniques. Ils doivent établir une connexion authentique avec leurs sujets, créer un environnement confortable et capturer des moments intimes avec sensibilité. La capacité à diriger et à composer des scènes, combinée à une compréhension approfondie de la lumière et de la couleur, permet de produire des photographies qui reflètent la personnalité et les émotions des personnes photographiées.

Au-delà de la créativité et de la technique, les photographes doivent également posséder des compétences en gestion des affaires. Que ce soit pour gérer leur propre entreprise ou travailler en freelance, ils doivent être capables de fixer des tarifs justes, de promouvoir leur travail et de gérer les aspects administratifs de leur activité professionnelle.



Le métier de photographe est une combinaison unique d'art et de science, exigeant à la fois expertise technique, créativité artistique et compétences interpersonnelles. Les photographes qui réussissent sont ceux qui peuvent maîtriser ces compétences variées et les appliquer avec passion et engagement dans les différents contextes professionnels de la photographie contemporaine.

La certification professionnelle « Photographe » de niveau 6 délivrée par MJM Graphic Design comporte 5 blocs de compétences répartis comme suit :

- **Bloc de compétences 1 :**
Analyser une demande client et proposer un concept dans le cadre d'un projet photographique
Compétences C1 à C9
- **Bloc de compétences 2 :**
Constituer et gérer une équipe dans le cadre d'un projet de prises de vue
Compétences C10 à C14
- **Bloc de compétences 3 :**
Réaliser des prises de vue
Compétences C15 à C19
- **Bloc de compétences 4 :**
Réaliser le traitement et la post-production des images
Compétences C20 à C27
- **Bloc de compétences 5 :**
Gérer et développer son activité professionnelle de photographe
Compétences C28 à C33

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1.1 Réception et analyse d'une demande client dans le cadre d'un projet de prise de vues - Réception d'un brief ou d'une commande client - Analyse du besoin - Identification et prises en compte des caractéristiques du projet en fonction de sa finalité (portrait, reportage, mode, culinaire, nature morte, architecture, immobilier, entreprise, ...)	C1. Dans le cadre de la réception d'une demande client pour un projet photos, analyser la demande : - en utilisant des techniques de questionnement et d'écoute active adaptée à son interlocuteur et à une éventuelle situation de handicap - en clarifiant les besoins et les attentes du client (résultats finaux, les messages, délais de livraison) - en déterminant le contexte (personnel, professionnel, environnement, objectif final, matériel, ...) et les contraintes clients (délai, budget, moyens techniques) - un apportant des conseils professionnels (style visuel, composition, ...) - en précisant le cadre de réalisation (livrables attendus, planification, matériel nécessaire, budget prévisionnel) - en identifiant les différentes parties prenantes (client, fournisseur, éditeur, concepteur) afin de garantir la compréhension du projet et d'en évaluer la faisabilité	<u>Compétences C1 à C9</u> Dans le cadre d'un projet photographique client, le candidat doit démontrer, qu'il est en capacité d'analyser une demande client et proposer un concept photo adapté à la demande. <u>Mise en situation professionnelle orale</u> A partir d'un d'une commande client le candidat devra analyser un briefing client en échangeant avec lui afin de formaliser le projet. Un membre de l'équipe MJM (sans lien avec le candidat) joue le rôle du client. Un évaluateur constate les compétences mises en œuvre par le candidat	Critères 1.1 Les techniques de questionnement et d'écoute actives sont utilisées et adaptées à l'interlocuteur. Les questions posées permettent d'identifier les caractéristiques du projet (type, style, résultats attendus, aspects logistiques, budget disponible, les contraintes du client, les moyens à mettre en œuvre...) La reformulation est utilisée pour s'assurer de la bonne compréhension des attentes de son client en termes de livrables et de délais. Le cadre de réalisation et les différents acteurs qui interviendront dans le projet sont identifiés et présentés La vision du projet est illustrée avec des travaux déjà réalisés et adaptée au style voulu par le client Des conseils « artistiques » sont apportés et leur bonne compréhension est vérifiée.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Descrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1.2 Recherche et repérage des lieux dans le cadre de la réalisation d'un projet de prise de vues - Analyse du lieu - Evaluation de la mise en place du matériel, du décor éventuel et des protagonistes - Prise en compte des normes de sécurité en fonction du lieu et de l'environnement (toits, météorologie, les animaux sauvages) - Réalisation d'un schéma d'éclairage	C2 – Clarifier sa vision artistique en déterminant avec son client le style, l'ambiance et le type d'arrière-plan qui conviendrait la mieux au projet, afin rechercher les lieux ou les décors les plus adaptés au projet et à son accessibilité	Cas pratique 1 : Le candidat effectue une recherche de lieux en fonction du sujet puis une analyse des lieux et des normes de sécurité à respecter. Il présente le résultat de ses recherches Cas pratique 2: Le candidat réalise un schéma / plan lumière sur papier ou à l'aide d'un outil numérique (ex : site the Online Lighting Diagram Créator fichier PSD sur Photoshop, Photo Studio Light Setup etc...) choisi par le candidat.	Critères 1.2 Les attentes du client sont précisées (environnement, décor et ambiance) Les méthodes et moyens utilisés (web, magazine, guides, ...) pour rechercher les lieux sont présentés et les mots clés utilisés sont adaptés au projet (ex : paysage de montagne, usine, ville d'Europe, monument historique, ...) L'accessibilité est vérifiée. Plusieurs propositions de lieux répondant aux critères du projet sont sélectionnées : les adresses de prise de vue sont répertoriées et classées (notes, enregistrement des emplacements sur mobile ou sur Google Maps ...) La luminosité du lieu est précisée en fonction du prévisionnel météo et détermine l'utilisation de réflecteur ou / et de flash externe L'ensemble du matériel nécessaire à la prise de vue (appareils, objectifs, trépied, filtres, cartes mémoires, batteries, flash, réflecteur...) et leur conditions d'installation selon l'environnement sont évaluées . Les règles de sécurité à respecter et les
	C3 – Déterminer les caractéristiques du lieu ou du décor identifié au projet de prise de vues • en utilisant les outils à disposition (site web, réseaux sociaux, guides locaux, blogs, google maps, sites photos, ...) • en repérant les endroits ou décors appropriés au projet • en déterminant les angles de prises de vues • en évaluant les conditions d'éclairage • en appréciant la possibilité de mise en place du matériel, d'un décor éventuel • en tenant compte de l'accessibilité • en s'informant des règles de sécurité à respecter ou des permis nécessaires afin d'évaluer le potentiel photographique du lieu.		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			autorisations ou permis nécessaires sont déterminés Le plan d'éclairage comprend : le placement du sujet, des sources d'éclairage utilisées (boîtes à lumière, polys, ;;;), de l'arrière-plan (fonds, décors, ...)
A1.3 Réalisation d'une étude de faisabilité et rédaction d'une note d'intention dans le cadre d'un projet de prise de vue : - Réalisation d'un moodboard - Simulation des prise de vue et évaluation de leur durée d'exécution - Exécution des démarches d'accréditation et d'autorisation de prise de vues	C4 – Dans le cadre d'un projet de prise de vue, présenter un moodboard à son client : • en argumentant ses choix artistiques, son style, • en présentant le matériel et les spécificités techniques utilisés, les éclairages, et la composition afin de répondre à sa demande C5 – Simuler une prise de vue • en planifiant préalablement les détails (besoin en équipement, mise en place des objets ou des sujets à photographier) • en évaluant les conditions d'éclairage (naturelles ou artificielles) nécessaires à l'ambiance souhaitée • en effectuant des tests de composition (placement d'objets et/ou de sujets) esthétique, naturelle et expressive	<u>Cas pratique 3</u> Sur la base d'une prestation demandée, le candidat réalise un moodboard et s'en inspire pour réaliser une note d'intention destinée à présenter son projet au prospect ou au client. Il y pose les grandes lignes du cahier des charges (moyens matériels et humains, conditions d'exécution, composition artistique, planning prévisionnel, autorisations nécessaires)	Critères 1.3 Les recherches au sein du moodboard sont en cohérence avec les critères de style, d'ambiance et d'environnement spécifiés dans la demande client. Le type de matériel nécessaire à la réalisation de la prestation est identifié (boitier, objectifs, éclairages, accessoires,...) Un plan d'action est prévu et planifié. Le calcul de la durée des différentes prises de vue est estimé au plus juste et comporte le temps de préparation, de prise de vue et de post-production Les choix artistiques sont défendus et les arguments apportés sont en adéquation avec les attentes du client

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	• en maximisant la productivité (gestion du temps, ajustements) • en communiquant avec son client afin de procéder à une évaluation juste du projet et d'apporter le cas échéant les ajustements nécessaires souhaités par le client		Une composition artistique et esthétique du projet est réalisée en fonction des objectifs souhaités par le client et des recommandations apportées par le candidat
	C6 – Réaliser les démarches permettant d'obtenir les accréditations et les autorisations de prise de vues, • en déterminant les autorisations générales et spécifiques selon la nature du lieu et le type de prise de vue (endroits historiques, monuments, propriétés privées, évènements publics, ...) • en identifiant les autorités compétentes (autorités locales, gestionnaires de sites ou organisateurs d'évènements) • en préparant une demande formelle détaillant le projet et contenant les documents nécessaires afin de respecter les exigences légales (lois et règlements locaux concernant les lieux publics et privés) et les autorisations pour réaliser des prises de vue		Les démarches concernant les accréditations et autorisations sont anticipées selon le lieu et l'environnement dans lequel le candidat réalisera son projet (lieu historique, monuments, évènement, ...) Les autorités auprès desquelles les démarches doivent être faites sont identifiées en fonction du projet. Une demande d'autorisation et/ou d'accréditation est rédigée ; laquelle présente les détails du projet, de l'organisation donneur d'ordre, de l'évènement ou du lieu, de l'objectif, des conditions d'utilisation des photos et des règles de conduite (inhérentes au droit à l'image et au droit d'auteur)
	C7 - Rédiger une note d'intention en reprenant les		La note d'intention est structurée ; elle se

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	grandes lignes du projet de la prise de vue (style, ambiance, lieu, matériel, démarches administratives nécessaires et autorisations) afin de présenter le projet au client		concentre sur les aspects artistique du projet et comporte les éléments suivants : - un titre ou intitulé - une introduction - l'objectif artistique et le concept du projet - les sources d'inspiration et les références - le matériel et la méthodologie - le planning prévisionnel - le public ciblé et l'impact des images produites - les demandes d'autorisation ou d'accréditation - Le budget prévisionnel - La constitution de l'équipe de réalisation
A1.4 Rédaction d'une proposition commerciale dans le cadre d'un projet de prise de vue - Réalisation d'un cahier des charges - Validation des délais de réalisation avec le client/commanditaire - Proposition d'un devis (honoraire du prestataire, demande d'autorisation, frais technique, frais de	C8 - Rédiger le cahier des charges d'un projet de prise de vue • en précisant de manière détaillée les attentes du client, les autorisations nécessaires, les règles à respecter et les spécifications du projet • en présentant le matériel et les techniques qui seront utilisés • en planifiant les différentes phases du projet (préparation des prises de vue, traitement des images, diffusion) dans les délais impartis	Cas pratique 4: A partir du « brief client » et de sa note d'intention, le candidat rédige un cahier des charges reprenant les objectifs à atteindre, le planning, le budget et toutes les étapes nécessaires à la réalisation du projet photographique.	Critère 1.4 La cahier des charges présenté comportent l'ensemble des détails techniques et logistiques nécessaire à la mise en œuvre du projet : Le sujet de réalisation est résumé et conforme aux objectifs fixés par le client Les exigences logistiques sont précisées : le lieu, les horaires, l'accessibilité, les autorisations et accréditations nécessaires Les spécifications techniques sont

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
location (ex : caisson étanche, appareil photo à 360°, machine à fumée ...), frais de déplacement - Négociation et ajustements autour du devis (budget prévisionnel, droit à l'image, délais de paiement, durée d'utilisation des photographies)	- en tenant compte des contraintes techniques et budgétaires - en précisant les droits d'utilisation des images par le client afin de garantir la réalisation du projet et répondre aux attentes du client	A partir du cahier des charges rédigé, le candidat présente un devis qu'il aura rédigé en fonction de son estimation du coût du projet et de la tendance du marché. Une synthèse de ces éléments élaborés durant le parcours sera présentée à l'oral devant un jury de professionnel	apportées : format des photos (résolution, dimension, etc..), et type d'équipement nécessaire (appareil photographique, objectifs, éclairage, accessoires) Le planning comporte les dates clés et le détail des différentes étapes du projet jusqu'à la livraison Les contraintes budgétaires et matérielles et les restrictions légales et réglementaires possibles sont prises en compte Les rôles et responsabilités des membres de l'équipe sont détaillées Les critères d'acceptation des livrables et le processus de validation du projet sont déterminés en accord avec le client La proposition artistique est cohérente avec la demande du client Les éléments obligatoires sont présents dans le devis : nom raison social, forme juridique de l'entreprise, durée de validité, décompte détaillé de chaque prestation, prix horaire ou forfaitaire, conditions de paiement, de livraison et d'exécution du contrat, taux de TVA applicables ou non, ...
	C9 Rédiger un devis relatif à un projet de prise de vue - en détaillant les différents postes (prises de vues, retouches, fourniture de tirages ou d'impressions, fichiers numériques, durée de la prestation, les frais de déplacement, ...) - en précisant les dates de réalisation, les conditions générales de vente afin de le faire valider par le client ou de négocier ses ajustements		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A2.1 Constitution d'une équipe inclusive dans le cadre d'un projet de prise de vue - Choix des membres de l'équipe : assistants, stylistes, make-up artist, coiffeurs, agences de mannequins, décorateurs, couturiers, éclairagistes, ... - Identification des ressources techniques nécessaires (matériels et techniciens : pilote de drone, régisseur studio, opérateur de lumières, ...)	C10 – Identifier les besoins nécessaires à la mise en œuvre du projet photographique • en déterminant les compétences nécessaires liées au type de projet (réalisation des prises de vues en studio, à l'extérieur, avec différents sujets, différentes tenues, ...) • en sélectionnant les intervenants tout en s'assurant de leur motivation pour le projet • en tenant compte des capacités de chacun notamment dans le cadre de situations de handicap • en déterminant le matériel nécessaire • en faisant appel à des fournisseurs affichant une démarche éco-responsable, le cas échéant afin de constituer une équipe qualifiée en adéquation avec le cahier des charges et les attentes du client	Compétences C10 à C14 Cas pratique : A partir d'un cahier des charges, le candidat constitue une feuille de route en reprenant les différentes phases du projet et les acteurs associés.	Critère 2.1 Les compétences nécessaires à la réalisation de la demande sont identifiées en fonction du type de projet (lieu : extérieur ou intérieur, travail en solo ou besoin d'assistants en fonction de la complexité des shooting, apport logistique complémentaire) Les intervenants (éclairagistes, pilote de drone, assistant, styliste, make-up artist, coiffeurs, décorateurs...) proposés disposent des compétences nécessaires à la bonne réalisation et à la conduite efficace du projet Les fournisseurs sont sélectionnés pour leur engagement éco-responsable
A2.2 Gestion et organisation de l'équipe projet - Organisation d'une réunion d'équipe - Coordination de l'équipe et de prestataires autour du projet	C11 – Organiser des réunions d'équipe tout au long du projet • en identifiant les moments clés (pré-production, réalisation, post-production, finalisation et ultime contrôle avant la validation des livrables)	Mise en situation professionnelle 1: lors d'un projet collectif le candidat démontre sa capacité à : - mener ou à participer à des réunions avec	Critère 2.2 Le contexte du projet est rappelé aux équipes. La répartition des tâches, des rôles et le planning d'interventions de chacun sont exposés (maquilleuse, assistant lumière ...) Les situations de handicap sont prises en

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
- Répartition des tâches entre les différents membres	afin de suivre l'avancement du projet et d'apporter des ajustements, le cas échéant	l'équipe projet avec laquelle il faut répartir les tâches de chacun - organiser des réunions avec les différents acteurs externes du projet en présentant un plan de pilotage du projet	compte et des adaptations sont prévues
	C12 – Coordonner les différentes étapes du projet de prise de vue - en fournissant un brief détaillé à chaque membre de l'équipe selon son rôle dans le projet - en mettant en place un outil central de communication accessible au plus grand nombre - en planifiant les locations ou achats nécessaires de matériel - en anticipant les dysfonctionnements de matériels afin d'optimiser son organisation et d'anticiper ou de résoudre des problèmes ou imprévus.		Un rappel des rôles de chacun est effectué juste avant la réalisation des prises de vue Une synthèse écrite des rôles et des tâches de chaque intervenant est réalisée Un outil central de communication est choisi, utilisé (WhatsApp, teams, ...) et tient compte de l'accessibilité Les imprévus humains, matériels et naturels sont anticipés et des solutions sont prévues
A2.3 Suivi et direction de l'équipe dans le cadre d'un projet de prises de vue : - Direction des divers protagonistes lors de prises de vue (mannequin, assistant ...) et mise en cohérence entre les postes	C13 – Diriger l'équipe projet - en délivrant les instructions relatives à la mise en œuvre du projet et selon les activités respectives de chacun, - en assurant le placement des équipes sur les plateaux de travail - en assurant la cohérence entre les différents postes	<u>Mise en situation Professionnelle 2 :</u> lors d'un projet collectif le candidat démontre sa capacité à réunir les différents protagonistes inhérents au projet afin d'avoir une vision globale de la réalisation respectant à la	Critères 5.2 Des consignes relatives à la bonne mise en œuvre du projet sont formulées pour chaque intervenant La coordination des différents acteurs est assurée au travers d'un plan d'intervention Des points d'étapes sont réalisés et validés

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Descrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définir les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
- Supervision de l'exécution du projet (retouches make-up, coiffures, stylisme, placement des mannequins, placement des lumières utilisées,...) - Vérification du respect des tâches imparties à chacun et des délais de réalisation - Ecoute des remarques du client ou de la direction artistique - Anticipation et gestion des aléas (changement de vêtements, de lieu en fonction de la météo, panne de matériel (plans de substitution sur le matériel ou les objets défectueux ...))	• en tenant compte des remarques du client et des ajustements demandés afin d'assurer le respect de l'exécution des tâches imparties à chacun et des délais de réalisation visés par le projet C14 – Anticiper les aléas possibles lors d'une session de prise de vue, • en gérant le matériel nécessaire au projet • en établissant un plan de répartition des tâches optimales • en prévoyant les ressources matérielles supplémentaires afin d'assurer le maintien et le bon déroulement de la réalisation des prises de vue	fois le cahier des charges et sa vision artistique.	avec l'équipe et/ou le client (ex : shooting séquencés et validation intermédiaire dans la photographie de mode ...) Du matériel de rechange est prévu (batterie, carte de mémoire, appareil de prise de vue ou boîtier de substitution ...) Le rôle et les missions de chaque intervenant comportent des activités secondaires permettant de palier à une carence
A3.1 Mise en place d'une séance de pré-production - Sélection du matériel (téléobjectif, objectif grand angle, format de l'appareil : 24-36 / moyen format, format du capteur ...) - Réalisation de test lumière, choix de placement (point de vue), choix	C15 – Sélectionner le matériel adapté au projet de prise de vue (téléobjectif, objectif grand angle, format de l'appareil : 24-36 / moyen format ...) • en tenant compte des livrables attendus, des spécificités du projet et du budget • en mobilisant ses connaissances techniques sur les différents produits du marché afin de répondre aux objectifs du cahier des charges	<u>Compétences C15 à C19</u> <u>Mise en situation professionnelle 1:</u> Lors de la préparation d'une prise de vue le candidat met en œuvre son exécution en vérifiant les lumières, en paramétrant et en testant le	Critères 3.1 Le matériel sélectionné est adapté au projet, aux livrables attendus et au budget convenu avec le client Le paramétrage des appareils tient compte de la sensibilité choisie, de l'ouverture du diaphragme en fonction de la lumière en présence et de la vitesse du sujet à photographier (statique ou en mouvement)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
technique de l'ouverture de l'objectif utilisé (profondeur de champ) - Choix de la vitesse d'obturation (flou de mouvement du sujet) - Paramétrages des appareils et du matériel - Réalisation de tests pour ajuster l'exposition, le matériel et les angles de prises de vue en fonction du lieu, du sujet et du type de lumière utilisé - Mise en valeur et direction du sujet à photographier (direction naturelle, mise en scène, photographies produites sur le vif)	C16 Réaliser des mesures et des tests : lumière, choix de focales, choix de point de vue, choix technique d'ouverture (profondeur de champ) - en utilisant les fonctionnalités précises du matériel utilisé - en utilisant les focales adaptées à la nature des prises de vue - en ajustant les paramètres d'exposition (ouverture, vitesse d'obturation, sensibilité) - en ajustant les angles de prises de vue selon le lieu et le sujet afin d'obtenir des images de hautes qualités répondant aux exigences professionnelles du marché actuel C17 – Valoriser le sujet à photographier - en accentuant la mise en scène, le décor, les tenues, la qualité expressive du sujet - en tenant compte des remarques des différents intervenants lors de la préparation afin de réaliser des images répondant aux livrables attendus par le client	matériel, en préparant le sujet à photographier	Les mesures de lumière sont effectuées avec la plus grande précision pour optimiser la qualité d'exposition dès la prise de vue Des consignes sont données si le sujet est un humain. Une mise en valeur prenant en compte l'ambiance et le décor est effectuée. Des échanges sont effectués avec le commanditaire et/ou le directeur artistique si besoin (interprétation libre et/ou personnelle ou dictée par le client)
A3.2 Réalisation de prises de vue	C18 – Réaliser les prises de vue en se positionnant par rapport à son sujet,	Mise en situation Professionnelle 2 :	Critères 3.2

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
- Positionnement par rapport à son sujet - Prise de vue connectée en studio (logiciel de capture d'image : Capture One Pro) avec une validation en directe du client / directeur artistique	• en mobilisant les principes de composition photographique • en créant des perspectives par le cadrage et l'angle de prise de vue • en respectant les principes de non-discrimination afin de produire des images esthétiques répondant au concept initial	A partir d'un sujet donné, le candidat réalise des prises de vue avec son appareil photographique. Il utilise des logiciels de Capture d'image (ex : Capture One ou Light room et/ou logiciels équivalents) afin de faire valider les images par le commanditaire Les photographies réalisées sont présentées au jury	Le positionnement / point de vue par rapport au sujet photographié est respecté en apportant du dynamisme aux images produites Les images respectent les principes de composition (règle des tiers, lignes directrices, cadres naturels) La notion de profondeur de champ est utilisée pour isoler un sujet ou inclure un élément contextuel (netteté ou focus porté sur une zone précise du sujet photographié) Les principes de non-discrimination sont respectés dans la composition Les fonctionnalités du logiciel de capture d'image sont utilisées et permettent la validation des images tout au long de leur réalisation Les visuels produits sont validés par le commanditaire en vue d'être retraité en post-production Les dernières versions des logiciels sont utilisés (mises à jour fréquentes)
	C19 – Utiliser les fonctionnalités d'un logiciel de capture d'image (Capture One ou Light room et/ou logiciels équivalents) • en contrôlant les images recueillies tout au long du projet • en ajustant les réglages, le cas échéant afin de de valider les photographies réalisées		
A4.1 Développement et tirage des photos en laboratoire (argentique) - Développement des photographies produites à l'aide d'un boîtier	C20 - Procéder au développement et au tirage des photographies argentiques en laboratoire • en respectant les règles de sécurité du laboratoire • en chargeant sa pellicule dans la cuve de développement	<u>Compétences C20 à C27</u> <u>Cas pratique 1 :</u> Au sein du laboratoire de l'école le candidat développe et réalise des exercices sur les photographies produites	Critères 4.1 Le développement de photographies argentiques prend en compte l'état du négatif : son contraste et sa densité

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
argentique (passage de l'état film pellicule à l'état film négatif) - Tirage de photographies en argentique (passage de l'état film/négatif au papier) - Veille au respect de l'environnement dans la préparation des produits	• en exposant sous l'agrandisseur la photographie • en respectant les contrastes et la densité du tirage afin d'éditer les images obtenues et les présenter au client. C21 – Considérer les contraintes environnementales liées à l'utilisation des produits chimiques lors du développement et du tirage de photos argentiques • en identifiant les produits chimiques utilisés et en les stockant dans des bidons adaptés et étiquetés • en minimisant le contact direct avec ces produits • en limitant la consommation d'eau et d'énergie • en adoptant une démarche pro-active de gestion des déchets afin de s'engager dans une démarche éco-responsable respectueuse des règles environnementales	dans le respect des règles de développement de photographies argentiques Exemples de cas pratiques : - réalisation d'une planche contact - densification d'une zone - marges, marges noires - diffusion - solarisation - révélation partielle - redressement des perspectives	Des mesures de sécurité pour ne pas voiler les surfaces photosensibles négatives (obscurité totale) et / ou positives (éclairage inactinique) sont utilisées. Les bonnes pratiques et le respect de la méthodologie pendant l'utilisation du laboratoire permettent d'éviter les manquements au soin (tâches) sur les négatifs développés et / ou les tirages effectués ; L'utilisation d'eau distillée, d'agent mouillant, le nettoyage des cuves, des ustensiles, l'utilisation de pinces et de gants lors de la manipulation, le suivi des séquences de rinçage et de séchage, le contrôle de la température de l'eau ainsi que la filtration des solutions chimiques contribuent à l'obtention de résultats qualitatifs répondant aux exigences professionnelles Les produits chimiques sont identifiés et leur condition de stockage est maîtrisée afin de respecter des normes de sécurité et environnementales

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			Les tirages réalisés comportent des marges droites/homogènes. Le papier photosensible argentique est exposé à la lumière de l'agrandisseur pour respecter la densité souhaitée La profondeur des noirs & blancs dans les tirages (contraste) sont correctement restitués Le type de papier est sélectionné en fonction de la destination du tirage (papier plastique RC ou Baryté (Cartoline)) et dans une démarche éco-responsable
A4.2 – Sélection et traitement des photos numériques à l'aide de logiciels spécifiques - Utilisation des logiciels de base (Capture one Pro, Photoshop, Light room, Bridge, ou équivalent) - Retouches d'images (incruster ou enlever des éléments, modification des aspects de la photographie, ...)	C22 - Sélectionner parmi différentes prises de vue réalisées pendant la séance (editing), les images les plus pertinentes par rapport au sujet ou au concept en tenant compte : • de leur qualité technique (netteté) • de leur fidélité à la demande client • de leur pertinence artistique • et en faisant preuve de discernement critique et esthétique pour identifier les photos les plus adaptées à la demande du / des commanditaire(s)	Cas pratiques 2: Le candidat utilise des logiciels de retouches d'image (Photoshop ou équivalent) et d'Editing (Photext ou équivalent) afin de procéder aux retouches des prises de vues réalisées.	Critère 4.2 La sélection des photographies (editing) est fondée sur des critères de traitement du sujet demandé, de l'exposition et de la netteté des visuels produits, de leur composition et d'une analyse critique objective. L'utilisation des fonctionnalités des logiciels de retouche d'image est maîtrisée (calques, filtres, effets, exposition, taille, l'unité de mesure, pivoter l'image, déformer l'image, changer, découper un objet, sélectionner une

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
- Mise en page de représentation visuelle (disposition des photos en fonction d'un format de réalisation) - Respect de la demande client / du devis (ex : maquette, consignes ...)			zone, ajouter des forme, modifier les teintes d'une image, corriger les tâches, éclaircir une zone, lisser les imperfections ...) Les dernières versions des logiciels sont utilisés (mises à jour fréquentes) La chromie des photographies notamment dans les série est respectée et fidèle à la demande client Les images sont exportées dans le format attendu par le client
	C23 – Mobiliser ses connaissances sur les logiciels de traitements d'images • en utilisant des calques, des masques de fusion, des filtres, des effets, • en ajustant les réglages (exposition, contraste, saturation) • en procédant à des retouches (correction des couleurs et de la lumière, retouche de peau, de textures, ...) • en recadrant • en utilisant l'IA intégrée dans le logiciel • en convertissant et en exportant les images au format attendu		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	afin de présenter des images répondant aux attentes et besoins définis dans le cahier des charges.		
A4.3 Ordonnancement de sa banque d'image - Sélection d'un outil de classement en fonction du type d'image (bibliothèque ou catalogue d'image) - Définition d'une méthode de classement et d'ordonnancement des images (numériques et / ou argentiques)	C24 – Choisir un outil de référencement des photos selon leur usage : • en créant une bibliothèque de données organisées en dossiers et sous dossiers selon une structure définie par l'utilisateur • en créant un catalogue d'images sur un logiciel de gestion dédié (Lightroom, Capture One Pro ou équivalent) afin de gérer de manière optimale sa banque d'images et de la sécuriser	Cas pratique 3 : Réalisation d'un archivage des réalisations dans un catalogue (banque d'image) : le candidat archive ses images et est capable de ressortir les images demandées par le jury en fonction d'une thématique et de mots clés	Critère 4.3 : Les choix des outils d'ordonnancement répondent au projet et aux besoins du client Les archives sont gérées dans le respect de la méthodologie prévue selon le projet (dossier physique ou sur un logiciel de gestion dédié) Le catalogue d'image présenté sur un logiciel photo dédié permet une recherche immédiate d'images accessibles. Les scripts sont utilisés et le nommage des fichiers et les mots clés utilisés demeurent intuitifs L'enregistrement des fichiers respecte une convention de nommage établie au démarrage du projet Les mots clés utilisés permettent une sélection quasi instantanée des images La base de données créée comporte les
	C25 – Définir une nomenclature pour le classement de ses photos : • en créant des dossiers par catégorie générale puis des sous-dossiers (numériques ou physiques) • en utilisant une convention de nommage cohérente pour tous les fichiers d'images • en utilisant un logiciel de gestion des photos ou des scripts pour automatiser le renommage des fichiers et ajouter des métadonnées • en élaborant un catalogue physique ou une base de données avec des références		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	croisées pour chaque photo et leur emplacement de stockage pour les photographies argentiques afin de gérer efficacement sa banque d'images, d'en faciliter la recherche et l'accès		éléments techniques nécessaires à leur recherche ainsi que l'emplacement des images
A4.5 Finalisation et livraison de la commande d'images - Présentation des photographies au client - Ajustement des retouches nécessaires - Livraison du projet	C26 Présenter une épreuve contact (contact sheet) au client via une galerie en ligne sécurisée ou une présentation physique : • en faisant référence aux attentes identifiées dans le cahier des charges • en sélectionnant les images les plus représentatives du projet • en préparant les images dans les formats et résolutions requis par le client (impressions physiques, utilisation Web ou réseaux sociaux, ...) afin de permettre des révisions finales et ajustements si nécessaire	<u>Mise en situation professionnelle:</u> Présentation d'un projet de réalisation photographique soumis devant un jury de professionnel	Critère 4.5 Les images présentées sont conformes à la demande initiale du commanditaire La présentation orale reprend les exigences du cahier des charges Les éléments techniques des images sont conformes à l'exploitation future qui en sera faite Les livraisons sont effectuées physiquement ou numériquement Les livraisons virtuelles sont tracées (ex : mails, liens de téléchargement ...) Des bons de livraison sont rédigés et remplis conformément afin d'éviter tout litige
	C27 Procéder à la livraison finale du projet : • en fournissant les images finales dans le format demandé (numérique ou imprimé) • en assurant la sauvegarde et l'archivage des images pour une sécurité à long terme		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	en sollicitant un feedback détaillé du commanditaire afin de garantir la satisfaction du client et le succès de la collaboration		
A5.1 Création de son activité de photographie - Choix du statut juridique - Gestion administrative et comptable de son activité - Mise en place d'une démarche marketing d'acquisition client (site internet, blog, compte Instagram, flyer, ...)	C28 Comparer les différents statuts juridiques possibles pour son activité de photographie : - en tenant compte de sa situation personnelle et professionnelle, - en mesurant les avantages et les inconvénients (sociaux, fiscaux, juridiques et administratifs...) des différents statuts possibles sur le marché actuellement afin de choisir le plus adapté à son projet d'activité	<u>Compétences C28 à C33</u> <u>Cas pratique 1:</u> le candidat présente un Business Plan de quelques pages comprenant : - la structure juridique choisie de son activité - les objectifs à atteindre - la stratégie marketing en fonction du / des projets visé(s) Le candidat présente ses modèles de documents et les obligations administratives auxquelles il devra se soumettre en fonction du statut choisi	Critères.5.1 Le choix de statut est argumenté (avantages et inconvénients, responsabilité et régime fiscal) et adapté au projet d'activité future du candidat Les objectifs à court, moyen et long termes sont exposés. Le choix d'une orientation ou d'une spécialisation (reportage, portrait, mode / beauté, studio, architecture, , art, ...) est justifié selon la motivation et la sensibilité personnelle et / ou artistique de chaque candidat
	C29 Mettre en place l'organisation administrative de son activité de photographie : - en créant les modèles de documents nécessaires à la gestion de ses projets (devis, factures, proposition type, .contrats...) - en respectant les obligations réglementaires (RCP, Urssaf, ...) afin de lancer son projet en toute sérénité		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C30 Définir une stratégie marketing • en construisant un portfolio professionnel • en communiquant sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Pinterest, LinkedIn) • en interagissant avec ses abonnés et des communautés de photographes, en ligne ou lors de participation à des événements (salons, vernissages d'exposition...) afin de communiquer sur son expertise et développer son réseau	Cas pratique 2: Le candidat présente un portfolio qu'il a créé en ligne avec les outils dédiés et sa stratégie de communication sur les réseaux sociaux Le portfolio contiendra les projets personnels et / ou artistiques voués à la diffusion et les réalisations les plus pertinentes témoignant au mieux de ses compétences professionnelles et de son expérience	Le portfolio en ligne est accessible sur les réseaux sociaux, il est esthétique, dynamique et percutant. Les informations essentielles y sont citées (présentation personnelle, vision, inspiration, expérience et compétences,). Une galerie thématique est proposée et chaque image est commentée La participation à des événements professionnels, à des forums ou à des expositions est démontrée au travers du réseau de chaque candidat
A5.2 Fidélisation client et développement de son activité de photographie	C31 Mettre en place des actions de fidélisation client : • en réalisant un feedback client systématique • en analysant ses performances sur les réseaux sociaux (nombre de Like, nombre de vues, ...) • en proposant des produits dérivés (tirage d'art, cartes de vœux, ...) ou des nouveaux services (séance studio, impression haute qualité, ...) afin de développer et pérenniser sa clientèle	Il présente les actions de communication qu'il a mis en place sur le web et les réseaux sociaux Il présente ses indicateurs de performance et sa stratégie de fidélisation client	Critères 5.2 La stratégie de développement présentée comporte des actions de fidélisation client au travers de prise d'initiative individuelle (invitation à des expositions, demande de feedback, actions « push », ...) Les indicateurs de performances sélectionnés sont adaptés aux actions mises en place

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A5.3 Sélection et gestion des relations avec ses fournisseurs / prestataires dans le cadre d'une activité de photographie - Veille sectorielle - Choix des fournisseurs/prestataires	C32 Sélectionner ses fournisseurs (équipements photos, matériel studio, logiciels, ...) et ses prestataires (agents, laboratoires, services d'impression, site web, ...) • en identifiant les différents acteurs du marché grâce à une veille permanente • en réalisant régulièrement une étude comparative des principaux acteurs du marché (prix, compétences, nouvelles tendances) • en tenant compte de l'engagement éco-responsable de chacun et de leur politique RSE afin de s'entourer d'acteurs fiables et engagés	Mise en situation professionnelle : Le candidat démontre de sa démarche pro-active dans le lancement de son activité en présentant le réseau professionnel qu'il a mis en place (prospects, fournisseurs, pairs, ...) Ces éléments sont élaborés durant le parcours et présentés à l'oral devant un jury de professionnel	Critères 5.3 Une présentation comparative des fournisseurs, fabricants et prestataires (matériel, nouvelles méthodes de diffusion d'images, d'impression) démontre des recherches réalisées. L'engagement RSE de chacun est pris en compte.
A5.4 Réalisation d'une veille artistique et culturelle, technologique, juridique et réglementaire dans le cadre d'une activité de photographie - Réalisation d'une veille artistique/et ou culturelle (exposition de photographes, lecture de livres ou magazines dédiés, sites internet...)	C33 Dans le cadre d'une activité de photographie Mettre en place un système de veille : • en identifiant les principales sources selon la thématique (artistique, culturelle, juridique, technologique) • en participant à des événements (expositions, salons) • en créant des relations avec les professionnels du secteur • en consultant des ouvrages dédiés • en suivant l'évolution de la réglementation	Réalisation d'un mood-Board / Carnet de style : Le candidat présente un moodBoard personnel et tactile à l'aide de visuels qui répondent à une tendance actuelle Réalisation de notes d'inspiration :	Critère 5.4 La veille est réalisée de manière proactive. Les sources sont fiables et comportent plusieurs canaux : - des sites web spécialisés - des magazines spécialisés / des ouvrages dédiés - la participation à des salons professionnels, des expositions, des forums

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
- Réalisation d'une veille technologique (matériels, équipements, logiciels, ...) - Réalisation d'une veille juridique et réglementaire (droits d'auteur, droits à l'image, sécurité, autorisation de prises de vue, demandes d'accréditation dans les différents secteurs)	afin de rester informé, compétitif et conforme aux normes du secteur, d'anticiper les tendances, d'innover et de réduire les risques pour son activité.	Le candidat présente une note d'orientation artistique ou non de son projet Quizz : le candidat complète un questionnaire relatif à la mise en application des règles juridiques et réglementaires essentielles à appliquer dans sa future activité	- des échanges sont réalisés avec des fabricants lors de salons sur les nouvelles technologiques - les organisations professionnelles La maîtrise des aspects juridiques et réglementaires du métier est démontrée.
Validation globale de la certification			
Pour obtenir la certification de Photographe de niveau 6, le candidat doit valider les 5 blocs de compétences et les modalités d'évaluation inhérentes. L'acquisition par capitalisation de blocs fait l'objet de la remise d'un certificat pour chaque bloc validé. L'obtention de la certification est soumise à la présentation d'un dossier final sous la forme d'un Book professionnel qui sera évalué à l'oral par un jury de professionnel externe à MJM Graphic Design. Le candidat sera également amené à répondre aux questions posées par le jury			